



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



FONDATION DU CREDIT MUTUEL
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

pour la Lecture

LIRE LA VILLE Mode d'emploi

LIRE LA VILLE est une opération organisée dans l'académie de Strasbourg, à l'intention des élèves des écoles, des collèges, des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.

Il s'agit d'un programme pédagogique proposé depuis 1993 par la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture aux enfants et aux adolescents, **qui s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.**

Qui peut participer à Lire la Ville ?

Les classes ou groupes d'élèves de l'académie de Strasbourg, encadrés par un ou plusieurs professeurs, professeurs documentalistes ou tout membre de la communauté éducative.

Ce projet peut s'inscrire dans tous les dispositifs transversaux existants : EPI, TPE, PPCP, accompagnement éducatif en REP et dans le cadre du parcours citoyen.

Comment participer à Lire la Ville ?

Le groupe qui veut participer à LIRE LA VILLE conçoit son projet à l'échelle de sa ville, de son village, de son quartier, de son département ou de sa région, définit l'environnement à étudier et adresse sa candidature à la direction académique de son département (le cas échéant) et au rectorat. Un jury académique, intégrant des professionnels de l'urbanisme, des personnels éducatifs, des représentants du Crédit Mutuel et de Canopé-Académie de Strasbourg, se réunira pour retenir les meilleurs projets qui seront soutenus financièrement (en moyenne à hauteur de 750 €) en fonction de la qualité du projet et du nombre d'élèves.

Les partenaires

Dans le cadre de nos conventions, nous recommandons fortement aux enseignants de faire appel à un partenaire : artistes intervenants, écrivains, structures culturelles, écoles d'architecture, CAUE de leur département, services éducatifs des musées, des parcs régionaux, Canopé-Académie de Strasbourg...Un partenariat pertinent constitue un atout certain pour le dossier déposé.

Objectifs

Les jeunes sont invités à lire, observer, découvrir et comprendre les différents signes de leur environnement, de l'espace construit, du paysage, de l'urbanisme.

Productions

Les participants réalisent une production, à partir de ces investigations, selon le thème et le mode d'expression choisis. LIRE LA VILLE peut donner lieu à une exploitation variée du travail réalisé : sites internet, bandes dessinées, photographies, volumes, maquettes, vidéo, infographie, livrets, cartes, paysages sonores ...

Exposition

Les projets LIRE LA VILLE donnent lieu à une exposition des travaux organisée début juin dans les locaux de Canopé 67-Académie de Strasbourg. La participation à l'opération vaut engagement à s'associer à l'exposition finale des productions.

Calendrier

- Retour des fiches de projet pour le 8 octobre 2018
- Sélection des projets pour attribution des subventions durant la 1ère quinzaine de novembre
- Exposition et présentation des travaux retenus durant la 1ère quinzaine de juin 2019 à Canopé 67-Académie de Strasbourg
- Les subventions allouées ne seront versées aux établissements qu'au premier trimestre de l'année 2019.

Pistes pour une lecture de la ville ou du village

- ❑ L'imbrication des échelles (les plans et images du territoire urbain sont multiples) : de la vision par satellite aux photos *in situ*, de l'appréhension à partir du sol de l'agglomération au quartier, de la banlieue au faubourg et au centre.
- ❑ La fluidité des circulations, depuis les voies comme l'autoroute, la route, les périphériques, avenues, boulevards, rues, souterrains, chemins, voies ferroviaires, voies d'eau, jusqu'aux modes de transport, bus, tramway, voiture, vélo ou pédestre...
- ❑ L'histoire de la cité : son sous-sol recèle des vestiges archéologiques, son sol des ruines, des monuments, des musées, de vieux bâtiments reconstruits...Et son futur se trouve dans les projets d'urbanisme, de paysage et d'architecture...
- ❑ Le lieu et l'architecture des pouvoirs : de la mairie aux associations d'habitants, des services publics aux représentations de ces pouvoirs (défilés, bâtiments, commémorations...).
- ❑ Toutes sortes de signes que livre la ville, écrits et images, de la pierre gravée au panneau de signalisation, de l'affiche au journal, des graffitis aux graphes, du livre à l'écran vidéo, sans compter la nuit, les lumières de la ville...
- ❑ Les ambiguïtés de l'extérieur-intérieur : places, souterrains, portes ouvertes ou fermées, accueil dans les administrations, emprise des marchés, des terrasses de cafés...
- ❑ Les activités urbaines ordinaires ou rares : travailler, échanger, habiter, circuler, s'arrêter, se recueillir, visiter, fêter, manifester... Et les lieux pour cela : logement, restaurant, boutique, supermarché...
- ❑ La ville comme lien social et espace partagé : règles de vie communes, respect des biens, des personnes, de l'environnement, connaissance des lois, des droits et des devoirs de chacun dans une logique citoyenne...
- ❑ Le paysage et ses limites : parcs, campagnes, espaces verts, champs cultivés, zones industrielles, parcours entre quartiers, ports, rivières, pièces d'eau et fontaines...
- ❑ La place de l'art dans la cité : la commande publique (œuvres d'art dans les parcs, sur les places, dans les établissements publics, l'accompagnement artistique des transports publics : tramway...). Quel est l'impact réel d'une œuvre d'art inscrite dans un tissu urbain souvent dense sur l'environnement et les citoyens ?
- ❑ Les points de vue, la perception de l'espace : sous quel angle regarder la ville, l'environnement, le paysage pour une perception sociologique, architecturale, plastique ... ?
- ❑ La place de la nature dans la ville : faune et flore, qualité de l'air, effets des pollutions et réponses, problématiques du développement durable

Dans le cadre des priorités académiques, on valorisera les projets construits autour des problématiques architecturales, mémorielles et patrimoniales.